

L'an deux mille huit, le vingt-deux octobre à dix sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du quatorze octobre, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Christine NIVOU, 1^{ère} Vice-présidente :

Membres en exercice : 44

Membres titulaires présents ou représentés: 24

Pouvoirs : 6

Quorum atteint

Nombre de suffrages exprimés : 24

Présents(es)

André AUBERIC,	Pierre DALSTEIN suppléant,	Jean-Louis PELLOUX
Marcel BAGARD,	Etienne PIERRE,	suppléant,
Christian BARTHEYE,	André FELIX suppléant,	Jean-Louis REY,
Jean-Marie BERTRAND,	Gérard GOZZI,	Francis RIEU suppléant,
Marc BONNARD,	Dominique GUEYTTE,	Michel TACHE,
Marie BOUCHEZ,	Laurent HARO suppléant,	Eliane TERRAS suppléante,
Jean-Pierre BUIX,	Jean-Louis MODERAT	Auguste TRUPHEME
Olivier CADIER,	D'OTEMAR,	suppléant,
Daniel CHARASSE suppléant,	Patricia MORHET-RICHAUD,	Catherine VESPIER
Claire CHASTAN,	Christine NIVOU,	

Pouvoirs :

Bruno LAGIER à Patricia MORHET-RICHAUD, Jean-François SIAUD à Jean-Pierre BUIX, Anne-Marie GROS à Jean-Louis PELLOUX suppléant, Gérard AZIBI à Christine NIVOU, Bernard ILLY à André AUBERIC, Claude REYNARD à Catherine VESPIER

Excusés(es)

Jean BESSON, Christophe CASTANER, Pierre COMBES, Thierry CORNILLET, Jacques ESTEVE, Michèle EYBALIN, Albert MOULLET, Christine PRIOTTO, Hervé RASCLARD, Anne-Marie REME-PIC, Nicolas ROSIN

Objet : Mission d'accompagnement rédactionnel à l'élaboration de la Charte.

Le diagnostic territorial est le document préalable à l'élaboration de la Charte. Vue la portée institutionnelle de cette pièce, il est proposé de lancer un appel d'offres pour une mission d'accompagnement rédactionnel à partir des éléments produits par le Syndicat Mixte et ses partenaires.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte la proposition du Président ; l'autorise à lancer la consultation conformément à sa délibération 40-2007 du 30 novembre 2007 fixant les démarches à suivre en cas de passation de marché public, et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jours et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD
Pour le Président et par délégation
La 1^{ère} Vice-présidente
Christine NIVOU